

## Racine conseille Adeo dans le cadre de la cession de DomPro au groupe Mirwault

Racine conseille le groupe Adeo dans le cadre de la cession de sa filiale DomPro, un groupement de distributeurs indépendants multi-spécialistes en quincaillerie, outillage et fournitures industrielles (QOFI) à destination des professionnels, au groupe Mirwault.

DomPro propose plus de 35 000 références dans ses catalogues et dispose d'un réseau de plus de 110 adhérents regroupant environ 150 points de vente répartis sur toute la France et réalisant un chiffre d'affaires cumulé QOFI de 200 M€, pour un périmètre total-chiffre d'affaires de ses adhérents de 450M€.

Le Groupe Mirwault, groupe familial de négoce, s'articule autour de 2 pôles d'expertise distincts : un pôle cheval / nature, spécialisé dans la distribution d'articles pour l'équipement du monde professionnel du cheval et un pôle Formusson Distribution, spécialisé en quincaillerie d'agencement, d'ameublement et de bâtiment, au travers de ses Réseaux nationaux Experts (Qama, Faille industrie, Arena, Hubert quincaillerie..) représentant un chiffre d'affaires de plus de 50 M€ pour environ 200 collaborateurs.

Dans le cadre de cette opération, l'équipe de Racine était menée par :

- Mélanie Coiraton, associée, Alexia Ruleta, conseil et Mélanie Jaouën, avocat, sur les aspects M&A ;
- Sophie Pasquesoone, conseil sur les aspects relatifs au droit de la concurrence et droit commercial ;
- Fabrice Rymarz, associé et Quentin Cournot, avocat, sur les aspects fiscaux ;
- Sarah Usunier, associée et Guillaume Thuleau, conseil, sur les aspects relatifs au droit social.

Adeo était également conseillé par Thierry Falque-Pierrotin, Pierre Roche et Jean-Marie Mengeon, de la banque d'affaires Vulcain.

Le groupe Mirwault était conseillé par Olivier Boisseau Chartrain de SJM-avocat, Sébastien Rondeau de Figecal (expertise comptable) et Bernard Gougeon de GEF Gougeon (conseil M&A).

### A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 230 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariat solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques. Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.